



# Bulletin Municipal

ÉTÉ 2020

Communes de Louvois et de Tauxières-Mutry

Nous avons vécu et vivons encore un début d'année très particulier !

Lorsque débuta le confinement au lendemain des élections municipales, nous avons pris conscience que le danger était à nos portes et qu'il menaçait tout le monde. Chacun a vécu cet isolement de façon différente en fonction de l'évolution de son activité professionnelle, de son environnement familial, de sa santé. Il a donc fallu s'adapter à une situation jamais rencontrée ce qui a permis de mettre en avant, la plupart du temps, les bons côtés de la nature humaine.

De notre côté, nous avons dû prendre un certain nombre de décisions sans véritable vision mais avec une certaine humilité et toujours avec pour principaux objectifs la solidarité, la bienveillance et la sécurité sanitaire.

Vous pourrez d'ailleurs retrouver, dans ce bulletin, les principales opérations mises en place à cette occasion et je profite de cette tribune pour remercier une nouvelle fois les employés communaux qui ont continué à assurer leur service durant cette période malgré quelques craintes justifiées.

Aujourd'hui, il faut toujours être prudent et continuer à respecter les gestes barrières mais il faut aussi reprendre le déroulement de nos vies afin de relancer l'activité économique ainsi que les actions culturelles vectrices de lien social. C'est dans cette optique que nous avons sollicité le préfet afin de pouvoir organiser un concert pique-nique le 17 juillet à la coopérative viticole de Tauxières-Mutry, lieu parfaitement adapté au contexte actuel.

Ce pourra ainsi être l'occasion de rencontrer les représentants du nouveau conseil municipal puisque les élections avaient été maintenues le 15 mars et que les 19 membres furent élus ce jour-là. C'est une équipe renouvelée à 50 % qui veillera à la bonne tenue de la commune pour les six prochaines années et je tenais à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordé lors de ce vote. Nous nous sommes réunis, dès que cela fut possible, afin de prendre un certain nombre de délibérations dont notamment le vote du budget et je vous rappelle d'ailleurs que tous les comptes rendus de ces réunions sont consultables sur notre site internet.

Je rappelle également que, comme lors du dernier mandat, je suis à la disposition de chacune et chacun sur rendez-vous pour tout problème que mes compétences de maire peuvent permettre de résoudre.

Pour conclure cet édit, je vous souhaite de passer des vacances reposantes et ressourçantes sur Val de Livre ou ailleurs afin de pouvoir aborder au mieux cette rentrée que l'on nous annonce difficile.

Votre Maire  
Philippe Richomme

## Sommaire :

- Présentation du Conseil Municipal
- Les Commissions
- Les Actualités
- Bien Vivre
- Les Associations
- Pratique — Agenda et Etat Civil

# Conseil Municipal

## PRÉSENTATION DU CONSEIL



Philippe Richomme  
Maire  
Membre du bureau CCGVM\*  
Président du SISVAL\*\*



Hervé Galimand  
1<sup>er</sup> Adjoint  
Membre de la CCGVM\*



Dominique Ravier  
2<sup>ème</sup> Adjoint



Pascal Cadel  
3<sup>ème</sup> Adjoint



Franck Lejeune Boever  
4<sup>ème</sup> Adjoint



Alexis Bernard



Philippe Billoud



Anne Sophie Boever



Antoine Borgnet



Simon Collard



Audrey Cornu



Philippe Gaillard



Ludivine Hennequin



Frédéric Louvet



Arnaud Massard



Franck Moussié



Marc Pierson



Elodie Romagny



Karine Segond

\*CCGVM : Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne

\*\*SISVAL : Syndicat Intercommunal Scolaire du VAL de livre

## Les Commissions

### COMMISSIONS COMMUNALES ET LEURS PROJETS

Les Commissions communales sont en place et chacune d'entre elles a évoqué ses différents projets et objectifs.

**Bâtiments Communaux** : le premier objectif sera d'entretenir les bâtiments communaux et les logements des deux communes. Ensuite, la réflexion portera sur le devenir de l'ensemble de l'ancienne école des filles Rue de l'église à Louvois et également sur le projet de future salle entamé lors du précédent mandat.

**Voirie, Chemins Communaux et Forêt** : Une étude est en cours afin de mettre en place un passage protégé sur la traversée de La Neuville en Chaillais. A l'issue, elle sera présentée aux habitants. Prochainement, des coussins berlinois seront posés provisoirement Rue du Général Charles De Gaulle à Tauxières-Mutry pour mesurer l'impact sur la vitesse. Des devis sont également en cours afin de combler les nids de poule.

**Environnement, Employés Communaux** : une réflexion sera menée sur un aménagement paysager (fleurissement) de l'Allée des Dames de France à Louvois et également sur l'implantation d'un pressoir mis à disposition de la commune.

**Communication, Relations Extérieures, Animations** : la commission va s'attacher à poursuivre et développer la communication vers les habitants avec les outils existants (Panneau Pocket, site Internet, Bulletin Municipal) en renforçant l'interactivité et la proximité en organisant par exemple des réunions publiques participatives. La commission travaillera sur des actions en collaboration avec les associations locales (AAVL, Comité Saint Vincent, etc.) et elle tentera également de réactiver le Comité des Fêtes.

### COMMISSIONS COMMUNALES

<b><u>Communications, Relations Extérieures et Animations</u></b>	<b><u>Bâtiments Communaux</u></b>	<b><u>Voirie - Chemins Communaux et Forêts</u></b>	<b><u>Environnement et employés communaux</u></b>
<b>Vice-président : Hervé GALIMAND</b>	<b>Vice-président : Franck LEJEUNE-BOEVER</b>	<b>Vice-président : Pascal CADEL</b>	<b>Vice-président : Dominique RAVIER</b>
Anne-Sophie BOEVER Frédéric LOUVET Audrey CORNU Alexis BERNARD Antoine BORGNET Ludivine HENNEQUIN	Philippe BILLOUD Antoine BORGNET Elodie ROMAGNY Simon COLLARD Philippe GAILLARD	Arnaud MASSARD Marc PIERSON Franck MOUSSIE Simon COLLARD	Alexis BERNARD Arnaud MASSARD Karine SEGOND Audrey CORNU Philippe GAILLARD

#### **Commission Appel d'Offres :**

##### *Titulaires*

Dominique RAVIER  
Pascal CADEL  
Franck LEJEUNE-BOEVER

##### *Suppléants*

Philippe BILLOUD  
Simon COLLARD  
Elodie ROMAGNY

#### **Délégués PNR :**

##### *Titulaire*

Philippe BILLOUD

##### *Suppléant*

Karine SEGOND

#### **Délégués SISVAL :**

##### *Titulaires*

Philippe RICHOMME  
Antoine BORGNET  
Anne-Sophie BOEVER  
Audrey CORNU

##### *Suppléants*

Franck LEJEUNE-BOEVER  
Franck MOUSSIE  
Ludivine HENNEQUIN  
Elodie ROMAGNY

#### **Commission de Contrôle de la Liste électorale :**

=> conseiller municipal : Alexis BERNARD

=> délégué de l'administration désigné par le préfet : Robert SCHELFHOUT

=> délégué désigné par le président du tribunal de grande instance : Claude BOEVER

## Les actualités de Val de Livre

### Travaux Rue d'Avenay :

Après de longues années d'attente, la rue d'Avenay est enfin une rue digne de ce nom !

Les travaux sont achevés depuis peu et ont permis :

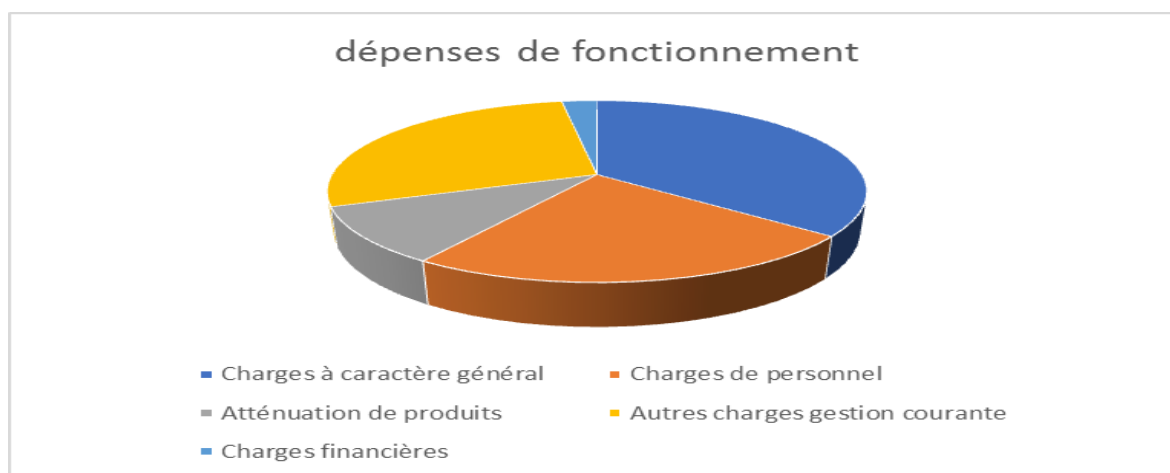
- Le remplacement du réseau d'eau potable,
- La création d'un réseau d'eau pluviale,
- La rénovation de l'éclairage public,
- La création de place de parking,
- La rénovation de la rue en une voie à espace partagé au vu de l'emplacement disponible,
- La réfection de la rue Saint Denis,
- La création d'une nouvelle voirie entre les rues d'Avenay et des Closeraies afin de condamner la sortie sur la RD9.

Le coût de cette opération est de 474 775 € HT réparti entre la commune (281 051 €) et la CCGVM (193 724 €). A noter que la commune a obtenu une aide du département de 55 000 €.



### Budget :

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 530 000 € en 2019 et se sont réparties ainsi :



Les dépenses d'investissement se sont élevées à 599 522 € et ont concerné :

- Remboursement du capital des emprunts,
- Travaux rue d'Avenay,
- Achat d'un terrain sur Louvois,
- Travaux dans les cimetières,
- PLU Tauxières-Mutry,
- Opérations d'embellissement.

Les principales dépenses d'investissement prévues en 2020 sont :

- Élagage de l'allée des Dames de France,
- Opérations d'embellissement,
- Fin des travaux dans les cimetières,
- Achat d'équipements d'entretien des espaces verts et de la voirie,
- Achat de défibrillateurs (1 par commune),
- Schéma d'aménagement de parcelles constructibles sur le terrain acquis en 2019,
- Travaux de rénovation de la signalisation routière (panneaux + peinture),
- Remboursement du capital des emprunts.

A noter que les taux des impôts directs restent, une nouvelle fois, inchangés.

## Les actualités de Val de Livre

### Retour sur le confinement:

Le confinement imposé par le contexte sanitaire fût une période inédite traversée par chacun d'entre nous de façon plus ou moins difficile dans son univers familial, professionnel et personnel. Dans ces moments jamais connus, la commune a tenu à assurer la continuité des services municipaux. Il faut remercier ici les employés municipaux pour leur présence et leur engagement dans une situation incertaine.

La solidarité et la proximité observée sur le plan national a pu se mettre également en place localement.

Solidarité en proposant par exemple d'effectuer les courses pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Solidarité économique quand il s'est agit de venir en aide ponctuellement à une entreprise maraîchère de la commune en lui permettant d'assurer l'arrosage de ces différents plants et ainsi permettre leur commercialisation.

Proximité lors de la distribution de chocolats à Pâques et de masques permettant ainsi aux employés municipaux de rencontrer les habitants et de prendre ainsi de leurs nouvelles.

### Point Fibre et réseau mobile :

Le déploiement de la fibre sur le territoire de la commune a repris. Le câblage devrait être terminé fin juillet. A l'issue, les procédures administratives débiteront et notamment les trois mois imposés par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques, des Postes et distribution de la presse), afin que les opérateurs installent leurs équipements. La commercialisation des accès devrait se faire en fin d'année.

Une réunion d'informations vous sera proposée avant cette dernière étape.

Concernant le réseau mobile, une antenne doit être installée sur notre commune courant 2021 afin de pouvoir disposer de la 4G sur la totalité de notre territoire.

### Fête patronale / Pique Nique 14 juillet:

En pleine période de confinement, la commune de Val de Livre a dû se résoudre à annuler la fête patronale prévue les 4 et 5 Juillet ainsi que le pique-nique du 14 Juillet. La commission chargée des événements aura pour mission la réflexion de ces organisations pour 2021.

### Comité des fêtes:

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite » Cette citation d'Henry Ford pourrait illustrer l'un des objectifs du conseil municipal, celui de relancer le Comité des Fêtes afin de poursuivre, relancer et dynamiser les actions d'animations dans la commune. Une réflexion est menée à ce sujet.

D'ores et déjà, les personnes désireuses de s'investir peuvent prendre contact avec la Mairie ou les conseillers municipaux.



### Aper'au marché:

Initialement prévu au Printemps 2020, les Associations et la Commune de Val de Livre vous proposent un marché où vous pourrez vous procurer des produits de producteurs locaux ( Produits laitiers, Poissons, Fruits et Légumes, Pâtes, Bière, etc.) tout en prenant un apéritif proposé sur place dans une ambiance musicale assurée par un groupe programmé par la MJC Intercommunale. Notez dès à présent la date :

**VENDREDI 18 SEPTEMBRE à partir de 18H30/19H à Louvois à l'ancienne école rue de l'église**

## Les actualités de Val de Livre

### Embellissement:

Dans la continuité de la cuve déjà en place à Louvois, une nouvelle cuve a été installée le 11 juillet à Tauxières-Mutry au bout de la Rue d'Avenay dans la zone enherbée dédiée à un futur aménagement paysager. Les cuves cédées par la Coopérative de Louvois-Tauxières-Mutry transformées en Street Art sur fonds de graffitis et de graphismes à l'aide de bombe spray. L'aviation avec le célèbre Oiseau Blanc de Nungesser et Coli figure en premier plan dans ce projet mené conjointement par les viticulteurs de Louvois et Tauxières-Mutry et la commune.



### Installation de deux défibrillateurs:

Nous avons annoncé dans le bulletin de décembre l'installation d'un défibrillateur dans la commune Val de Livre. Ce sera deux défibrillateurs qui seront mis en place aux mairies de Louvois et de Tauxières-Mutry. Ils sont entièrement automatiques et procèdent à un choc électrique externe en cas d'arrêt cardiaque. Ils seront installés de manière à être accessibles de façon permanente. Nous vous indiquerons via un message depuis l'application panneau Pocket leurs mises en place. Un défibrillateur proche de vous, c'est une chance de pouvoir peut-être sauver une vie.



## Bien Vivre

La commune a le souci permanent du bien être et du bien vivre de ses habitants. Cela se caractérise notamment par la recherche de la propreté et l'entretien des rues, des voiries, des espaces paysagers. Cela passe également par la volonté d'amélioration de l'existant, le respect des biens et des personnes.

Nous constatons et vous nous faites constater certaines incivilités. Des dégradations sont faites sur du mobilier urbain, dans et sur des bâtiments communaux. Des feux d'objets ou végétaux sont faits à l'intérieur de la commune.

D'autres incivilités comme les décharges sauvages provenant souvent d'entreprises ou de personnes extérieures à la commune se multiplient.

Cette recherche quotidienne est bien sûr l'affaire de la commune mais chaque habitant peut et doit contribuer également à ce Bien Vivre en respectant certaines règles et en n'hésitant pas à intervenir lorsqu'il constate une incivilité.

Un monde parfait n'existe pas, un village parfait non plus mais nous nous attachons à le rendre meilleur avec vous.

Nous vous rappelons ci-dessous quelques règles :

### Brûlage:

Il est interdit pour les particuliers de brûler tous végétaux (herbes de tonte, feuilles mortes, résidus d'élagage de taille de haies et arbustes)

Le brûlage de tous déchets type papiers, cartons, plastiques est également interdit.

Tous ces déchets sont à déposer dans les déchetteries intercommunales dont vous retrouvez les horaires sur notre site internet.

### Horaires de tonte:

Rappel des horaires de tonte et de toute utilisation d'outils bruyants - extrait de l'article 13 de l'arrêté préfectoral du 25 Avril 1990 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de la Marne -

« Les habitants doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants ne soient pas cause de gêne au voisinage.»

Les travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis: de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Les dimanches et jours fériés: de 10h à 12h



### Entretien des trottoirs:

Que l'on soit propriétaire ou bien locataire de son logement, l'entretien des trottoirs devant le domicile fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien.

Ces obligations d'entretien portent sur trois points:

- Le désherbage
- Le balayage des feuilles et autres détritrus
- Le dégagement de la neige ou du verglas en période hivernale

**En cas de non respect de ces trois points le risque d'accident est Possible et ce sera alors à votre assurance multirisque habitation de prendre en charge tous les dommages occasionnés par le manquement de l'une de ces obligations.**



### Message aux propriétaires de chiens...

Nous constatons une hausse des déjections canines notamment dans les espaces verts de notre commune ou sur les trottoirs.

Outre le décor désastreux proposé aux passants, ainsi que l'odeur nauséabonde qui s'en dégage, nous demandons un minimum de respect pour les employés communaux qui sont appelés à tondre ces espaces. Nous faisons donc appel au civisme de chacun, prière de ramasser les déjections de votre animal... merci pour votre compréhension.



### Urbanisme:

Tout projet de construction, de modification de toiture ou de façade nécessite une demande d'autorisation en Mairie (Déclaration Préalable). Les travaux concernés sont :

- Sur une habitation individuelle : une extension, la modification de l'aspect extérieur, la création d'ouverture (porte, fenêtre), le changement de toiture, un ravalement de façade.
- Sur un terrain : construction d'une annexe à votre habitation : piscine, abri de garage, garage.
- Edification d'une clôture.

Aucune autorisation d'urbanisme n'est exigée pour les constructions inférieures ou égales à 5m<sup>2</sup>, les bassins de moins de 10m<sup>2</sup>, les piscines hors sol installées pour une durée inférieure ou égale à trois mois par an, les terrasses de plein pied non surélevées. Pas de d'autorisation à prévoir pour un ravalement à l'identique (repeindre de la même couleur ou nettoyage de la pierre) qui ne modifie pas l'aspect extérieur du bâtiment.

Vous pouvez librement construire un abri de piscine de moins de 1.80m.

Une déclaration préalable est exigée pour les travaux qui créent entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup> de surface de plancher et un permis de construire est exigé au delà.

**N'hésitez pas à vous renseigner en mairie en cas de doute**



## Les Associations

### ASA de Tauxières-Mutry:

Les travaux d'aménagement hydraulique des coteaux viticoles ont repris le 18 Mai. L'ouvrage incluant 3 bassins d'eau pluviale s'étend sur trois zones, l'une au Nord (au dessus de la Coopérative), l'autre à l'Ouest ( Jolis et Vigneules) et la dernière à l'Est (Mont Ecouvé, Croix Pierlot près du chemin de Bouzy)

Les travaux de canalisation zone Nord sont bien avancés et dans la foulée les travaux de chemins et bassins se poursuivront fin juin sur les secteurs Est et Ouest.

Un arrêt des travaux aura lieu le temps des vendanges et la fin des travaux est prévue fin 2021. Il est noter que cet ouvrage n'a bénéficié que de la seule subvention du Comité Champagne et est donc financé essentiellement par les cotisations provenant des propriétaires du vignoble.



### Concert pique nique gratuit:

Afin de relancer la culture et l'événementiel, la commune propose à l'ensemble des habitants un concert Pique-Nique gratuit le :

**VENDREDI 17 JUILLET à partir de 19H à la Coopérative de Tauxières-Mutry**

en collaboration avec la MJC Intercommunale et les Associations locales (AAVL, Comité Saint Vincent)

Le principe : vous venez avec votre pique-nique, votre boisson et votre siège ou couverture tout en assistant à un concert de musique. Cette organisation se tiendra dans les règles sanitaires en vigueur : limitation du nombre de personnes, respect des gestes barrières et un espacement suffisant rendu plus facile dans le cadre d'une organisation en extérieur et un timing horaire à respecter.'

Un stand Champagne et petite restauration sera également à disposition.

Nous vous attendons nombreux et vous pouvez d'ores et déjà effectuer votre pré-réservation via Panneau Pocket ou en déposant votre inscription en Mairie grâce au flyer joint dans ce bulletin.





## En direct de l'école Val de Livre...

Habituellement en cette fin d'année scolaire, je viens vous parler ici de fête d'école, de sorties, de rencontres avec d'autres écoles en finalité des différents projets annuels mais cette fois, rien de tout cela n'a pu avoir lieu et c'est un nouveau vocabulaire qui a pris place : élèves en distanciel, en présentiel, classe virtuelle, protocole sanitaire, distanciation physique, etc.... et tout cela, vous l'avez compris bien entendu, à cause de la crise sanitaire.

Notre école a fermé le vendredi 13 Mars et c'est seulement à partir du 14 Mai que quelques élèves ont pu réintégrer les classes. Petit à petit, des élèves supplémentaires ont été accueillis et aujourd'hui tous les élèves (sauf 4) ont repris le chemin de l'école. Pendant cette longue interruption, la grande majorité d'entre eux a été très studieuse et a appris à travailler à distance avec l'aide de papa, de maman, d'un grand frère ou d'une grande sœur... et je tiens encore à les en féliciter !

Alors évidemment cette crise aura mis en lumière des inégalités telles que la fracture numérique (pas seulement un manque d'équipements mais surtout des méconnaissances dans l'utilisation) mais elle nous aura aussi permis de mieux faire comprendre notre travail aux parents, de tisser des liens plus étroits avec les enfants, les familles et surtout elle nous aura rappelé combien il était précieux de travailler avec des personnes qui vont dans la même direction que nous (La Ribambelle, le SISVAL ... merci !).

Au milieu de toutes ces annulations subies subsiste un rendez-vous, celui de la remise des récompenses pour les CM2 qui quittent notre école ; Elouan, Rose, Tom, Philippine, Lylou, Darius, Paul, Nicolas, Chloé, Pauline, Noé, Arthur, Clovis, Alexandre et Théo ont eu la chance de recevoir une calculatrice offerte par le SISVAL et un livre offert par l'Education Nationale. Nous leur souhaitons une bonne continuation et une bonne réussite dans leur scolarité future !

Nous donnons rendez-vous aux autres élèves le mardi 1er Septembre à 8h50 pour la rentrée et en attendant nous souhaitons à tous un bel été et de bonnes vacances !



### Renseignements divers

- ⇒ Mairie de LOUVOIS : 03.26.57.04.53  
louvois@val-de-livre.fr
- ⇒ Mairie de TAUXIERES-MUTRY : 03.26.57.03.00  
tauxieres.mutry@orange.fr
- ⇒ Mairie de FONTAINE sur AY : 03.26.52.35.69  
fontaine-sur-ay@wanadoo.fr
- ⇒ Nourrices agréées : se renseigner auprès des mairies
- ⇒ Activités diverses pour les enfants (et les adultes) :  
MJC intercommunale d'AY  
www.mjc-ay.com
- ⇒ Accueil le mercredi ou pendant les vacances scolaires  
Récréa Mômes  
Familles Rurales 51160 Avenay Val d'Or  
recreamomes@laposte.net

# Ecole primaire Val de Livre



**Bienvenue  
dans notre école**

## Rentrée des classes

**Mardi 1er Septembre 2020  
8h50**

Ecole primaire Val de Livre  
6 rue des Closeraies  
51150 TAUXIERES MUTRY  
03.26.58.45.08  
ecole-val-de-livre@orange.fr

4 classes Direction : Mme Isabelle BILLOUD

Petite section (3 ans) Moyenne Section (4 ans)	Enseignante : Mme REBOURS Sandra ATSEM : Catherine GOI
Grande Section (5 ans) CP - CE1	Enseignante : Mme CADEL Marielle ATSEM : Sandrine LEJEUNE-BOEVER
CM1	Enseignante : Mme MACE Camille / ?
CE2 et CM2	Enseignante et direction : Mme BILLOUD Isabelle

Pour les inscriptions, s'adresser à la mairie du village de résidence.

Documents à fournir : livret de famille, certificat de radiation pour les enfants scolarisés précédemment, carnet de santé.

**Cantine + garderie (matin à partir de 7h30 et soir jusque 19h)** assurées par l'association Familles Rurales « La Ribambelle ».

Pour tous renseignements, s'adresser au 03.26.58.14.16 (aux horaires d'ouverture) ou au 03.26.57.04.20 (Mme BOEVER Anne-Sophie, présidente)

**Ramassage scolaire** (matin - soir) assuré par la CCGVM (communauté de communes de la Grande Vallée de la Marne)

Inscription auprès du Conseil Régional Grand Est. (imprimé disponible à l'école).

### Horaires de l'école

**lundi, mardi, jeudi, et vendredi  
(8h50 / 12h et 13h30 / 16h20)**  
Ouverture des portes et accueil des enfants  
10 minutes avant soit à **8h40 et 13h20**



**Mairie de Tauxières -Mutry**  
Place Nungesser et Coli  
Tauxières-Mutry  
51150 VAL DE LIVRE

Tél: 03.26.57.03.00  
tauxieres-mutry@val-de-livre.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE

**LUNDI**  
De 8h à 12h et de 13h30 à 18h

**JEUDI**  
De 8h à 12h et de 13h30 à 17h



**Mairie de Louvois**  
Rue de la Vicomté  
Louvois  
51150 VAL DE LIVRE

Tél: 03.26.57.04.53  
louvois@val-de-livre.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE

**MARDI, JEUDI, VENDREDI**  
De 13h30 à 17h

**MERCREDI**  
De 13h30 à 18h

## Tarifs des locations de la Salle des Fêtes et du Foyer Rural de Tauxières-Mutry

### Communes de Louvois (capacité 100 personnes assises)

- Tarif pour les habitants de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne:

En Hiver: 300€

En Eté: 250€

- Tarifs pour les personnes extérieures à la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne:

En Hiver: 600€

En Eté: 500€

⇒ Tarif à la demi-journée: 90€

### Communes de Tauxières-Mutry (capacité 70 personnes assises)

- Tarif pour les habitants de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne:

En Hiver: 200€

En Eté: 180€

- Tarifs pour les personnes extérieures à la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne:

En Hiver: 400€

En Eté: 360€

⇒ Tarif à la demi-journée: 50€

### Le montant des cautions ci-dessous sont identiques pour les deux salles:

⇒ Cautions matériel: 1500€

- Cautions ménage: 50€

## **RENSEIGNEMENTS ET RESERVATION AUPRES DU SÉCRÉTARIAT.**

Vous avez également la possibilité de louer du matériel pour vos réceptions à savoir:

- Tonnelle: 30€

- Table bistrot: gratuit avec une caution de 150€

**Des tables et chaises peuvent également être réservées à titre gratuit auprès de votre Mairie.**

**SEULS LES HABITANTS DE LA COMMUNE PEUVENT EN AVOIR L'USAGE!**

## **Dates de fermeture de nos mairies — été 2020**

### Mairie de Tauxières Mutry

Fermeture du 7 septembre au 27 septembre 2020

### Mairie de Louvois

Fermeture du 20 juillet au 7 août 2020

En cas de besoin, prendre contact auprès du Maire ou de l'un de ses adjoints

## **Etat Civil :**

### Naissances:

Thaïs MOREAUX le 27.02.2020

Margaux MOREAUX le 27.02.2020

Garance COLLARD le 16.03.2020

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune pour y suivre l'actualité de notre commune  
[www.val-de-livre.fr](http://www.val-de-livre.fr)